

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 20

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dévaluation et coût du chauffage.

Dans le numéro de juillet 1937 des « Schweizerische Blätter für Heizung und Lüftung », M. M. *Holtinger*, privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale, publie un mémoire très documenté sur les majorations des prix de chauffage, survenues à Zurich, à la suite de la dévaluation du franc suisse. Nous extrayons de cette étude l'instructif tableau suivant :

les questions suivantes : La traction électrique dans le cadre de l'économie nationale de l'énergie ; les fluctuations de puissance, en particulier le rapport entre la charge maximum et la charge moyenne ; la marche en parallèle entre usines de traction électrique ; l'accumulation d'énergie ; l'influence des variations de charge sur les réseaux de distribution générale alimentant les chemins de fer électriques ; les tarifs, prix de vente et de revient du courant pour la traction.

| Agent de chauffage | Pouvoir calorifique | Prix (en Fr. ou en cts) par 100 kg, ou par m ³ ou par kWh | Eté 1936 | Eté 1937 |
|---------------------------------|--|--|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Coke zurichois | 7000 cal./kg | I. Fr./100 kg II. id. III. id. | 6,10 6,20 5,90 | 8,20 8,40 7,90 |
| Anthracite belge 20/30 mm | 8000 cal./kg | id. | 8,— | 9,60 |
| Anthracite fin 10/20 mm | 8000 cal./kg | I. id. II. id. | 5,60 5,40 | 7,60 7,30 |
| Briquettes de lignite « Union » | 4900 cal./kg | id. | 6,— | 7,30 |
| Bois de hêtre | 1 500 000 cal./m ³ ou 2500 cal./kg | débité, franco soute | 39 Fr/stère ou 6,50 Fr. 100/kg | 39 Fr/stère ou 6,50 Fr/100 kg |
| Mazout | 10 000 cal./kg | I. Fr./100 kg II. id. | 10,85 10,15 | 15,85 15,15 |
| Gaz de ville | 4100 cal./m ³ | I. } gros cts/m ³ II. } id. III. détail id. | 10 8 12 | 10 8 12 |
| Energie électrique | 860 cal./kWh | Tarif de nuit cts/kWh Tarif de jour id. Eclairage id. | 3 6 20 | 3 6 20 |

Il ressort donc de cette comparaison que les prix de nos agents indigènes de chauffage, soit le bois, le gaz et l'énergie électrique n'avaient pas encore été touchés.

Invitation pour la présentation de rapports à la Session spéciale de Vienne de la Conférence mondiale de l'énergie.

Communiqué. — Le comité national autrichien de la Conférence mondiale de l'énergie organise, sous le haut patronage du Président de la Confédération autrichienne, une session spéciale de la Conférence mondiale de l'énergie, à Vienne. Cette session se tiendra en automne 1938, probablement du 24 août au début de septembre.

Le programme de cette session spéciale comportera 5 sections, à savoir : L'alimentation en énergie de l'agriculture, de la petite industrie (l'artisanat), des ménages, de l'éclairage public et de la traction électrique. Les 4 premières sections porteront sur toutes les formes d'énergie : combustibles solides et liquides, gaz, forces hydrauliques et du vent, vapeur et électricité.

Dans les 3 premières sections, les principaux sujets de discussion sont les suivants : distribution et emploi de l'énergie, tarifs et barèmes, analyse du marché et propagande, financement des distributions d'énergie (notamment dans l'agriculture), encouragement par l'Etat de l'alimentation en énergie et influence des charges fiscales sur les prix. Les sujets seront traités du point de vue technique et économique, par exemple dans l'agriculture : la disposition économique des réseaux de distribution, les frais spécifiques par abonné, les puissances maxima, l'influence de la durée d'utilisation ; dans l'artisanat : la réduction des frais d'installation.

Dans la dernière section, l'alimentation en énergie des chemins de fer, l'attention est attirée particulièrement sur

Les renseignements complémentaires seront donnés dans le programme et les instructions relatives à la préparation des rapports qui paraîtront le mois prochain et qui seront distribués par le secrétariat sous-indiqué.

Les membres du comité national suisse de la Conférence mondiale de l'énergie et tous les spécialistes suisses qui s'intéressent aux sujets de discussion de la session spéciale précitée sont invités à s'annoncer au secrétariat du Comité national suisse, Bollwerk 27 à Berne, s'ils désirent préparer des rapports. Ils sont priés de bien vouloir indiquer par la même occasion le sujet et l'étendue de leurs rapports ainsi que le nombre de graphiques et de photographies.

SOCIÉTÉS

A Berne, la Société suisse des ingénieurs et des architectes a fêté le centième anniversaire de sa fondation (les 4 et 5 septembre 1937.)

Il est peu de lecteurs du *Bulletin technique* qui ne soient au courant de l'activité et du développement réjouissant qu'a pris, au cours de ces dernières décades, la *Société suisse des ingénieurs et des architectes*. Les fêtes de Berne devaient marquer une étape dans l'histoire de notre Association : ce fut le cas. Disons-le d'emblée, le centenaire fut un réel succès, non seulement du fait du nombre inattendu des participants (plus de mille), mais surtout par la dignité des cérémonies officielles, l'éclat et le charme de bon aloi de toute la manifestation.

De l'assemblée des délégués et de l'assemblée générale qui précéderent le programme de fête proprement dit nous ne

dirons ici que quelques mots ; les procès-verbaux de ces séances devant paraître prochainement dans le *Bulletin technique*, organe de la Société.

Il nous est pourtant particulièrement agréable de signaler, qu'ayant à élire un nouveau *président central*, la société fit appel à un Romand en la personne de M. R. Neeser, ingénieur, administrateur-délégué des Ateliers des Charmilles, à Genève. En outre, l'une des personnalités auxquelles fut conféré le titre de *membre honoraire* de la Société est M. A. Paris, ingénieur, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

M. Vischer, de Bâle, architecte, président central sortant de charge, donna un aperçu général de l'activité de la Société. Il ressort de cet exposé que l'attention des organes dirigeants de notre Association fut accaparée principalement durant ces trois dernières années par la *révision des statuts*, la question de la *protection du titre*, celle des *possibilités de travail* pour techniciens, en Suisse et à l'étranger, la *révision et l'élaboration de normes* diverses. En outre, c'est cette année que s'achève la publication des volumes de la *Maison bourgeoise*.

Aux délégués et membres assidus qui durant la matinée du samedi avaient ainsi « liquidé » les affaires courantes de la Société se joignirent bientôt une foule de collègues et de nombreuses délégations étrangères. Les dames, du reste, avaient été conviées dès dix heures à un tour de ville en autocars, promenade qui ne manqua pas de charme, car Berne avait revêtu ses plus beaux atours ; la ville était magnifiquement fleurie et le soleil de la partie.

A quinze heures ce fut la célébration solennelle du centenaire. Aucun des édifices de Berne n'aurait mieux convenu que la cathédrale à cette cérémonie. C'est sous les voûtes de ce monument vénérable que tour à tour, pasteur, magistrats, mandataires de nos hautes écoles techniques évoquèrent, trois heures durant, le passé, le rôle éminent joué par nos prédécesseurs dans l'organisation du pays et précisèrent la tâche incombant aujourd'hui à une association telle que la nôtre.

En apportant à l'assemblée les souhaits de bienvenue du gouvernement fédéral, M. le conseiller fédéral Etter, en un langage vigoureux, montra que notre Association, loin de trouver sa raison d'être uniquement dans la défense d'intérêts matériels a toujours visé plus haut. Son développement et le labeur des personnalités qui l'ont particulièrement illustrée ont été, au cours du siècle dernier, étroitement liés non seulement à l'amélioration des conditions de vie de notre pays, mais aussi à l'enrichissement intellectuel de notre population tout entière. L'achèvement de notre réseau de voies ferrées et de routes, l'aménagement des chutes d'eau, la mensuration de notre sol, la création de hautes écoles techniques, les monuments et les habitations qui donnent à nos villes et à nos villages leur caractère en font foi. C'est ainsi que nombreux sont les ingénieurs et architectes ayant donné le meilleur d'eux-mêmes à leur patrie. La population tout entière et le gouvernement fédéral en particulier leur en savent gré aujourd'hui.

Il ne nous est malheureusement pas possible de retracer ici, même de façon succincte, l'histoire de la S. I. A., exposée avec une rare clarté et dans tous ses épisodes par M. Vischer, président¹. Ce dernier, en terminant son discours, montra tout ce qu'on est en droit d'attendre d'une collaboration entre membres d'une même société et appartenant à des branches techniques si différentes et se félicita de l'excellent travail effectué en commun par les ingénieurs et les architectes des diverses contrées de notre pays.

M. le Dr A. Rohn, apporta le message de l'Ecole polytechnique fédérale, de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, des Chemins de fer fédéraux, de l'Administration des postes et télégraphes et de toute une série d'autres groupements importants. Il n'y a de vrais progrès, dit-il entre autres, que par le travail de recherches désintéressé, en particulier par celui qu'entreprennent les jeunes ; que ceux qui sont déjà lancés dans la carrière les soutiennent et les encouragent.

¹ Les lecteurs qui s'intéressent particulièrement au développement de notre Association pourront se reporter au volume publié à l'occasion du centenaire.

Ces discours furent précédés de deux allocutions de bienvenue fort aimables de M. le pasteur Tenger et de M. Bösiger, conseiller d'Etat bernois.

Enfin, l'une après l'autre les délégations étrangères vinrent présenter leurs adresses de félicitations.

Il faut savoir gré aux organisateurs de cette cérémonie d'avoir agrémenté la partie oratoire d'un concert de premier choix d'œuvres de J.-S. Bach, Corelli et César Franck, exécutées irréprochablement. L'attention de l'auditoire en fut d'autant plus soutenue et le tout se déroula dans une sérieuse ambiance de fête.

C'est dans les salles du Casino, fleuries et décorées, que furent dressés pour le Banquet du soir plus de mille couverts. A la table d'honneur, aux côtés du Chef du département fédéral des postes et chemins de fer, on comptait les personnalités les plus en vue de nos autorités techniques, de l'industrie et des hautes écoles. Au cours de la soirée, M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, apporta un message plein de simplicité et de cordialité qu'il conclut par quelques considérations sur les tâches respectives incombant dans notre pays aux autorités techniques, économiques et politiques. On entendit encore M. Gfeller, président de la section bernoise et les délégués des associations similaires de France, d'Allemagne et d'Italie. Parmi les invités figuraient de nombreux représentants de la presse technique étrangère.

Tandis que les sections du Tessin, de Berne, de Lausanne, de Zurich et de Bâle produisaient à tour de rôle des chants, des caricatures, des dessins animés où se mêlaient judicieusement l'humour et la satire, le bal commençait et continua jusque tard dans la nuit.

Le lendemain matin trente-cinq autocars attendaient les participants pour les conduire à travers la campagne bernoise jusqu'à l'hôtel du Gurnigel, dans les Préalpes. Tout en admirant la vue que l'on a de ce site et en prenant un dernier repas préparé sur une terrasse ombragée chacun put se convaincre de l'agréable impression que laissera ce centenaire.

Que le Comité central, son secrétaire M. P. Soutter et nos collègues de la Section bernoise trouvent ici l'expression d'une satisfaction qui, nous n'en doutons pas, fut générale.

D. BRD.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rapport de gestion pour l'année 1936.

1. *Etat des membres.* — Le nombre des membres a passé, durant l'année visée par le rapport, de 2363 à 2416 ; cet accroissement de 53 membres résulte d'un mouvement de 108 admissions contre 25 sorties, dont une exclusion et 30 décès. Le chiffre de 2416 membres comprend 5 membres honoraires, 119 membres émérites, 2141 membres de passé 30 ans et 151 membres plus jeunes.

La liste des membres décédés en comprend six émérites ; la voici :

| | | |
|---------------------|-----------------|----------------|
| MM. Walter Bauer | architecte | Lucerne |
| E. Bader | ingénieur | Winterthour |
| Karl Becker | ingénieur | Hochdorf |
| Edmond Boitel | architecte | Colombier |
| Rocco Bonzanigo | ingénieur | Bellinzona |
| Anthelme Boucher | ingénieur | Prilly émérite |
| Fritz-H. Cottier | ingénieur | Mulhouse |
| Ernest Doret | architecte | Genève |
| Dr Edm. Emmanuel | ingénieur | Genève |
| Jos.-Georg Fellmann | ing. directeur | Vitznau |
| Robert Forter | ingénieur | Zurich |
| Adolf Gaudy | architecte | Rorschach |
| Robert Gsell | ingénieur | Bâle |
| Gaston Guex | ing. directeur | Stansstad |
| Fr. Haller | ingénieur | Berne émérite |
| Albert Kœchlin | ingénieur | Bâle émérite |
| Benjamin Mayor | ing. professeur | Lausanne |
| Georges Mégroz | ingénieur | Grand-Lancy |
| Alfred Mœri | architecte | Lucerne |

| | | |
|---------------------------------|----------------------|-------------------|
| D ^r h. c. Karl Moser | architecte | Zurich |
| Ernest Prince | architecte | Neuchâtel émérite |
| Max Reymond | ingénieur | La Tour-de-Peilz |
| David Rordorf | architecte | Zurich émérite |
| Edouard Savary | ing. directeur | Lausanne |
| Carl Spinnler | ing. anc. Cons. Etat | Liestal |
| Emil Vogt | architecte | Lucerne |
| Emil Voser | ingénieur | Zurich |
| Wilh. Wolf | ingénieur | Zurich |
| R.-v. Wurstemberger | architecte | Berne émérite |

La Société gardera un bon souvenir de ces collègues disparus. Nous regrettons, d'autre part, qu'un grand nombre de nos collègues, que leur profession devrait rattacher à la S. I. A., s'en tiennent encore écartés; nous espérons voir croître sensiblement nos effectifs l'an prochain, grâce à l'effort de recrutement prévu à l'occasion du centenaire de la S. I. A.

2. *Comité central.* — Réserve faite des diverses questions réglées par correspondance, des admissions en particulier, le Comité a consacré six séances aux affaires de la Société, et ceci à Zurich, Berne, Bienne et Genève, les vendredi et samedi chaque fois.

Le problème de la *protection des titres* n'a pas encore trouvé sa solution; la cause de ce retard réside, d'une part, dans l'attitude d'opposition prise par l'« Union Suisse des Techniciens », et, d'autre part, dans quelques divergences d'opinion entre nous-mêmes et le BIGA (Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail); le président et le secrétaire de la SIA ont, néanmoins, agi inlassablement à Berne pour soutenir nos intérêts, soit par correspondances soit dans de nombreux entretiens.

Le Comité central a voué son attention aussi à la *Création d'occasions de travail*. Il s'est enquis des vœux et des avis des sections, pour mieux en soutenir les initiatives. D'autre part, le secrétariat a tenté d'attirer l'attention des autorités et de l'opinion publique en passant des articles à la presse quotidienne, et mettant ainsi l'accent sur la situation critique des professions techniques. Le projet de construction de routes alpestres a retenu sérieusement, et à maintes reprises, l'attention du Comité central; celui-ci est intervenu, entre autres, auprès de la Commission du Conseil national pour que les crédits, prévus au second programme financier, ne fussent pas reportés à une date ultérieure. La question du travail à l'étranger, si importante pour notre économie nationale, a été étudiée en détail avec la Société suisse des entrepreneurs; notre secrétaire a été délégué en Yougoslavie pour y étudier l'état du marché; d'autre part, un représentant attiré du SBV et de la SIA s'est rendu en Iran. Les difficultés financières ont malheureusement nuï jusqu'ici à une utilisation intense de ces marchés.

Le *Code d'honneur* (N° 151) a été, après un examen détaillé par le Comité central, approuvé par l'Assemblée des délégués du 21 mars 1936. Le Conseil suisse d'honneur, dont les membres avaient été proposés à l'agrément des sections par le Comité central, a été, depuis lors, régulièrement élu.

Le Comité central a dû intervenir de manière réitérée dans les *questions de concours*.

Les *comptes pour 1935* et le *budget pour 1936* ont été examinés par le Comité central, puis, les premiers, contrôlés par les réviseurs des comptes, pour être soumis ensuite à l'approbation de l'Assemblée des délégués du 21 mars 1936. La cotisation annuelle a été maintenue à 12 fr., parce que le Comité central a renoncé à une majoration malgré la multiplication des tâches qui incombent actuellement à la Caisse centrale.

Des *Commissions de la SIA*, celle relative aux travaux gratuits des ingénieurs s'est dissoute; des démissions et des décès ont nécessité des élections complémentaires dans quatre autres. La Commission des *Coups de bélier* et des *Pertes de charge* pourra entrer en activité l'année prochaine; son budget étant désormais assuré, elle pourra donner du travail à quelques jeunes ingénieurs.

L'*insigne SIA* a été inscrit au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle; il sera donc protégé durant une nouvelle période de vingt ans.

Nous avons poursuivi en justice un cas flagrant d'usage de notre insigne SIA par un non-membre.

A l'Ecole polytechnique fédérale, le service de renseigne-

ments sur la *Purification des eaux d'égout et l'alimentation en eau potable*, placé sous la direction de M. le professeur D^r Meyer-Peter, a, en collaboration avec la SIA, institué, du 28 septembre au 4 octobre, un cours préliminaire relatif aux questions les plus importantes de la pollution des eaux et de leur purification. Ce cours répondait à un désir exprimé depuis longtemps par nos collègues, qui désiraient se rendre, dans ce domaine, indépendants de l'étranger; sa pleine réussite lui a permis de renoncer à l'appui financier de la SIA, qui lui avait été assuré le cas échéant.

Jubilé centenaire de la SIA, du 4 au 7 septembre 1937. — Un Comité de patronage des fêtes a été constitué sur proposition du Comité central; ont accepté d'en faire partie: M. le Conseiller fédéral Ph. Etter, M. le Conseiller fédéral D^r M. Pilet-Golaz, M. le D^r Bösiger, président du Conseil d'Etat du canton de Berne, M. H. Lindt, président du Conseil municipal de Berne, M. le professeur D^r A. Rohn, président du Conseil de l'Ecole polytechnique, M. le professeur D^r J. Bäschlin, directeur de l'Ecole polytechnique fédérale, M. le professeur D^r J. Landry, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, M. le D^r A. Schrafl, président de la Direction générale des Chemins de fer fédéraux, M. le colonel Hilfiker, chef d'arme du Génie, à Berne. Les travaux préparatoires ont été confiés, par la Section bernoise SIA, à diverses commissions, et sont menés énergiquement. Le problème financier offre des difficultés, et l'on en cherche activement la solution; on examine, en particulier, les participations qu'on peut espérer de nos membres et quelles subventions pourront être obtenues. Le prix de la carte de fête devra néanmoins rester assez modeste pour permettre à tous les membres de prendre part à cette célébration. Le Comité central a chargé M. Hans Næf, architecte, de la rédaction de l'album de fête du centenaire de la SIA, lui laissant pleine liberté dans le choix de ses conseillers et de ses collaborateurs.

Une action de *recrutement* coïncidera avec la célébration du centenaire; chaque membre doit considérer comme un devoir d'amener un collègue à la SIA, à cette occasion. Dans ce but, le secrétariat mettra à la disposition des sections des formules d'appel, qui indiqueront l'organisation de la SIA, les avantages assurés à ses membres, etc. Cette action doit être couronnée de succès auprès des nombreux collègues en vue, qui restent étrangers à la SIA.

3. *Conférence des présidents.* — La 21^e conférence a eu lieu, le 21 novembre 1936, dans l'aula de l'Ecole polytechnique fédérale. Introduite par un rapport de M. Vischer, président, sur l'activité du Comité central depuis la dernière réunion, le 24 août 1935, elle avait deux buts principaux: la révision des statuts centraux de la SIA et le problème de la création de possibilités de travail dans les professions techniques. L'importance de ce second objet a conduit à inviter, en plus des 18 présidents, 19 collègues particulièrement versés dans ce problème.

M. Walther, ingénieur, orienta l'Assemblée au sujet de la révision des statuts, alors en cours et que nécessitait en particulier l'adoption du Code d'honneur (N° 151), en mars 1936. Du reste, certains articles attendaient une mise au niveau des circonstances actuelles, tandis que d'autres, ayant fait leurs preuves, restaient inchangés. La discussion par articles suggéra divers vœux et propositions des Sections; le Comité central accepta de les examiner, pour les prendre éventuellement en considération dans le texte définitif, à soumettre à la prochaine assemblée des délégués. La discussion générale insista sur la nécessité d'un emploi plus effectif des normes SIA par nos membres; la Société a le droit de le demander après les sacrifices de temps et d'argent consentis pour établir ces textes.

Un rapport de M. Soutter, secrétaire, remis imprimé aux présidents après la séance, introduisit la question de la « création d'occasions de travail »; les présidents et les autres assistants exposèrent alors les mesures prises dans leurs cantons respectifs et dans leurs rayons d'action; on put se rendre ainsi compte que, d'un côté, bien des bonnes occasions de travail ont été suscitées, mais que, d'autre part, divers groupes professionnels souffrent encore de la crise. Le manque de projets d'exécution prêts pour le chantier a paralysé en partie les adjudications; mais le plus souvent c'est l'absence de

ressources qui empêche de financer les travaux. Un exposé du Secrétaire, remis aux participants avec la convocation, les avait éclairés au sujet des effets de la dévaluation sur la création de possibilités de travail ; il relève déjà que la question dominante, c'est le problème des moyens financiers. La discussion générale souligna le devoir de la SIA d'intervenir auprès du Conseil fédéral, en collaboration avec le Service de travail technique (TAD), particulièrement au sujet de la construction des routes alpestres, des voies navigables et de l'urbanisme ; cette démarche nous est facilitée par le fait que le message du Conseil fédéral, relativement au nouvel arrêté, signale expressément l'action de la SIA. On devrait instituer, pour tous ces travaux, un organisme pourvu des pouvoirs nécessaires, et qui se dissoudrait plus tard, après accomplissement de sa tâche.

4. *Assemblée des délégués.* — Convoquée, le 21 mars 1936, dans la salle du Grand Conseil, à Zurich, l'assemblée comptait des représentants de toutes les Sections. M. Vischer, président central, renseigne l'assistance sur tous les points de l'activité du Comité depuis la dernière assemblée des délégués, le 27 avril 1935, comme sur celle des divers organes de la SIA. Après quoi, on passa à l'ordre du jour.

M. Rybi, architecte, avait démissionné du Comité central en mai 1935 déjà, mais, faute d'une assemblée des délégués depuis lors, l'élection complémentaire reste à faire. De l'avis du Comité central, et en prévision de la célébration du centenaire, il convient de repourvoir le siège vacant par un collègue bernois, sans préjudice, du reste, pour la permanence d'une représentation de la Section bernoise. Celle-ci a été consultée ; elle propose M. R. Eichenberger, ingénieur, dont seule la personnalité entre en ligne de compte, non la profession. Le rapport des nombres d'ingénieurs et d'architectes, qui forment le Comité central, passera ainsi momentanément de 4 : 3 à 5 : 2, mais des élections prochaines permettront à la première assemblée à venir de rétablir la proportion normale. On pourra alors tenir compte des vœux de la Section de Winterthur, et d'autres, que le Comité central n'a pas oubliés.

Votant à mains levées, l'assemblée des délégués élit alors à l'unanimité M. René Eichenberger membre du Comité central ; M. Vischer, président, lui souhaite la bienvenue. Nous profitons de l'occasion pour remercier encore sincèrement M. Rybi, architecte, de son activité tant au Comité central qu'à la Commission des concours.

Puisque l'année 1936 ne devait pas revoir une assemblée des délégués et que le mandat des autres membres du Comité et des réviseurs des comptes arrive à échéance en automne 1936, on a proposé de proroger ces fonctions d'une année ; ce que sanctionne à l'unanimité une votation à mains levées. Les nouvelles élections auront lieu à l'assemblée des délégués prévue lors des fêtes du centenaire.

Les comptes de 1935 et le budget pour 1936 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée, qui était renseignée à leur égard par un commentaire annexé à l'ordre du jour ; le trésorier, un des réviseurs et le président central complétèrent ces indications par des renseignements verbaux. La cotisation annuelle est alors maintenue à 12 fr., malgré les prestations croissantes imposées au Secrétariat.

L'approbation des Normes provisoires pour le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions en bois (N° 111) est donnée à une forte majorité, avec remerciements à la Commission et à son président pour l'important travail fourni. Après explications complètes de M. le professeur Hübner, ingénieur, président de la Commission, une discussion approfondie avait, entre autres, remplacé le titre ancien « Normes pour les constructions en bois » par celui donné ci-dessus et complété les articles 1 et 18 du texte proposé.

Approbation des Formulaires Nos 121, 122, 124, 125 et 127. révisés : Conditions et mode de métrage pour travaux de tailleurs de pierre, de charpente, de couverture, de peinture et plâtrerie. M. Hässig, architecte, président de la Commission des normes, rapporte au sujet de ces révisions, effectuées en collaboration avec les groupes professionnels intéressés. Au vote, fait séparément pour chaque formulaire, l'approbation fut donnée tacitement sous réserve de corrections de détail aux formulaires 122 et 124, propositions que la Commission se réservait d'examiner.

Approbation du Code d'honneur (N° 151). — M. Walther, ingénieur, expose le projet de texte, tel qu'il résulte des discussions approfondies au Comité central, dans les sections et à la Conférence des présidents d'août 1935. La discussion par articles suscita divers vœux et modifications, dont la plupart ont été approuvés sur-le-champ, les autres étant renvoyés au Comité central pour examen et prise en considération éventuelle. Dans son état actuel, le texte semble propre à satisfaire les besoins de la Société. La révision des Statuts, nécessaire pour introduire le Code d'honneur, ne peut avoir lieu que par l'Assemblée des délégués d'automne 1937. Une mise en vigueur immédiate du Code paraissant utile pour recueillir des expériences, l'assemblée l'approuva à l'unanimité sur proposition du président central. Le texte définitif du Code d'honneur a été distribué à nos membres en juillet 1936, avec la liste officielle des membres. Il doit avoir répondu à un besoin, puisque le Conseil d'honneur a déjà eu à trancher quelques cas de manquement de nos membres.

Le temps ayant fait défaut pour parler encore du thème de la *Création de possibilités de travail dans les professions techniques*, un rapport français de M. Soutter, secrétaire, fut remis imprimé aux sections pour les orienter sur les mesures prises par le Comité central. (A suivre.)

Communication du secrétariat.

Nous informons nos membres qu'un nouveau volume, le dernier, de la collection « La maison bourgeoise en Suisse » vient de paraître, le tome XXX, « Le Canton d'Unterwald ».

Ce magnifique volume est offert aux membres de la S. I. A. aux prix réduits de :

Fr. 14.— pour le premier exemplaire
Fr. 17.— pour chaque exemplaire en plus } brochés

Supplément pour la reliure : Fr. 8.—.

Frais de port en sus.

Prix en librairie : Fr. 30.—.

Ce volume, qui termine donc la série des volumes déjà parus peut admirablement servir de cadeau. Chaque membre ayant le droit de commander à prix réduit un nombre quelconque de chaque volume de la collection, nous serions heureux de voir nos membres faire largement usage de ces conditions très avantageuses.

Les commandes pour ce volume, comme pour ceux déjà parus, sont à adresser au Secrétariat de la S. I. A., Tiefenhöfe II, Zurich.

Zurich, le 16 septembre 1937.

Le Secrétariat.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Série de prix des architectes.

Le Groupe des architectes a repris, en 1923, la publication de l'ancienne Série de prix des architectes, dite série Bezencenet, créée il y a plus de 50 ans. Cette « Série » paraissait tous les deux ans. Par suite de défaillance de l'ancien éditeur, l'édition de 1937 ne put paraître.

Avant de reprendre une nouvelle édition, le Comité de la S. V. I. A. a cherché une entente avec la Fédération vaudoise des Entrepreneurs, en vue de la publication d'une Série de prix commune. Cette entente était subordonnée à la condition de la parité absolue des deux sociétés. Pour des raisons techniques, la Fédération vaudoise n'a pas pu accepter cette parité, du moins en ce qui concerne la prochaine édition.

Dans ces conditions, le Comité a décidé de poursuivre la publication de la Série des architectes et de confier les prochaines éditions à l'Imprimerie Centrale, S. A., à Lausanne, qui apportera tous ses soins à cette publication. La prochaine édition paraîtra au début de l'année 1938.

Le Comité a cependant tenu à réserver la possibilité d'une entente avec la Fédération vaudoise des Entrepreneurs pour les éditions ultérieures.